

<https://ecole-francois-mansart-saint-priest.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article15>



LE DRAPEAU DE MANSART 2016-2017

# Le rôle des parents délégués élus

- 4- Les parents d'élèves de Mansart - Les parents élus -

Date de mise en ligne : samedi 8 juillet 2017

---

Copyright © Ecole François Mansart - Tous droits réservés

---

Le rôle des parents délégués élus ;

Être un représentant de parents d'élèves, c'est avant tout être responsable, présent et disponible pour le bien-être des enfants, au sein des écoles.

Représenter des parents, lors des conseils d'écoles notamment ou dans toute autre réunion au sein des écoles ou auprès des différents partenaires, en l'occurrence la municipalité, l'Education Nationale... être porte-parole

Promouvoir le bien-être de l'ensemble des écoliers

Faciliter les relations entre les parents d'élève et les personnels.

Intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un ou des parents concernés.

Cela demande

Être respectueux et ne pas juger : nous sommes tous différents et devons accepter ces différences pour une meilleure cohésion sociale

Avoir une attitude positive sans craindre de dénoncer les problèmes si nécessaire

**CONCLUSION** : être des représentants de parents d'élèves, c'est être responsables, c'est être présents pour faire vivre l'école c'est n'oublier personne, et être disponibles pour le bien-être de nos enfants, avec respect et rigueur.